DU LEX AU SERM

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SERM en Auvergne-Rhône-Alpes

6 grandes aires urbaines concernées

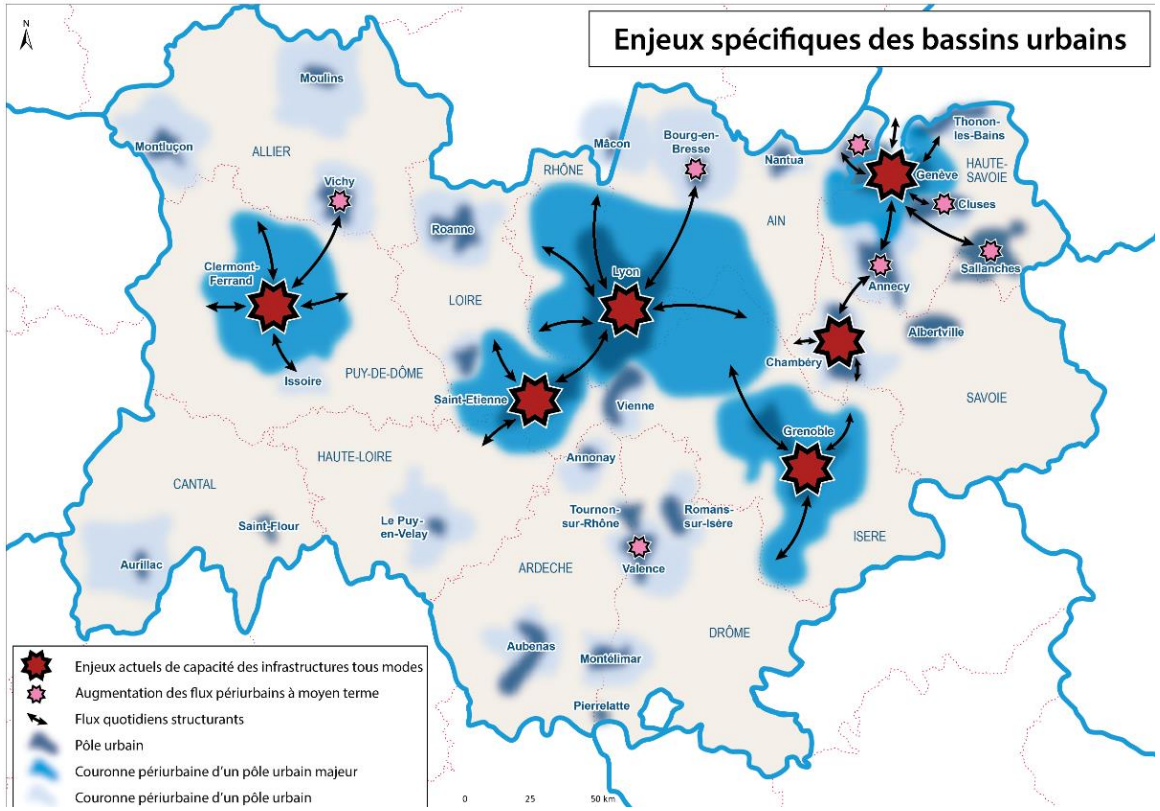

Près de 6 millions d'habitants au sein du territoire régional

(population des communes à 10km d'une gare)

On ne part pas de rien :

- Des réflexions engagées dans tous les SERM
- Des services multimodaux déjà proposés aux usagers (desserte, tarifications combinées, aménagement de Pôles d'Echanges…)
- Des documents de planification intégrant ces objectifs (SRADDET, SCOT, PDM…)
- Le plus grand RER transfrontalier mis en service fin 2019 : Léman Express

LA DEMARCHE A SUIVRE

Autorisation Ministérielle pour lancer phase de préfiguration avec recours possible à la SGP

Instruction, et Octroi du Statut de SERM par arrêté ministériel avec la possibilité de recourir à la SGP selon modalités envisagées

- **Déclaration d'intention**
- **Définition des missions pour la phase de préfiguration**

Phase de préfiguration

- **Périmètre et Schéma d'offres**
- **Plan de financement investissement et exploitation**
- **Gouvernance**

Mise en œuvre

✓ *Lettres d'intention cosignées*
✓ *Envoi dossier minute cosigné avec AOM*

✓ *Dossier définissant les ambitions du SERM porté par la Région et les cofinanceurs*

Concertations liées aux projets, et dans le cadre des bassins de mobilité

Concertation préalable

Concertation sur les composantes du SERM

INTENTIONS COMMUNES DU PROJET DE SERM

- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie
- Répondre aux problèmes de congestion
- Favoriser une architecture complète des modes de transports – du piéton au ferroviaire – sans les opposer
- Simplifier le parcours de l'usager: information, tarification, intermodalité
- Piloter des investissements cohérents et soutenables
- Une gouvernance pour un projet concerté
- In fine, concevoir les réponses aux différents besoins de mobilité en fonction des aspirations des territoires

Les enjeux pour les partenaires

Les partenaires, Autorités organisatrices de la mobilité et l'Etat, ont partagé le besoin de travailler sur un périmètre de projet s'appuyant sur celui du Léman Express et allant :

- au sud jusqu'à Annecy,
- au nord-est jusqu'à Evian, avec un prolongement grâce à la réouverture de la ligne du Sud Léman
- à l'est jusqu'à Saint-Gervais,
- à l'ouest et au sud, jusqu'à Nurieux et Culoz dans l'Ain, par prolongement des dessertes

AMBITIONS POUR LES DESSERTES PÉRIURBAINES FERROVIAIRES

Amélioration des conditions d'emport

Des projets d'acquisition de nouvelles rames qui nécessiteront d'importants travaux d'allongements de quais.

Une fréquence accrue répondant aux besoins sur le LEX

- La Roche sur Foron – St Gervais : ½ heure, en heures de pointe et Croix de midi
- La Roche sur Foron – Annecy: développement de l'offre périurbaine d'Annecy
- Genève Bellegarde: renforts de desserte

Une amplitude de service accrue

Tous les salariés ne travaillent pas en horaires de bureau classiques.

Vers une irrigation plus fine des territoires

- Extension de l'offre vers Culoz
- Extension de l'offre vers Nurieux
- Ligne du Sud Léman (Evian – Saint-Gingolph)
- Etude ligne Pied du Salève

Articulation avec les projets du Canton de Genève

Des services en correspondance avec l'offre régionale, grande vitesse nationale et internationale (Paris/Lyon, Chambéry-Grenoble, Aéroport,)

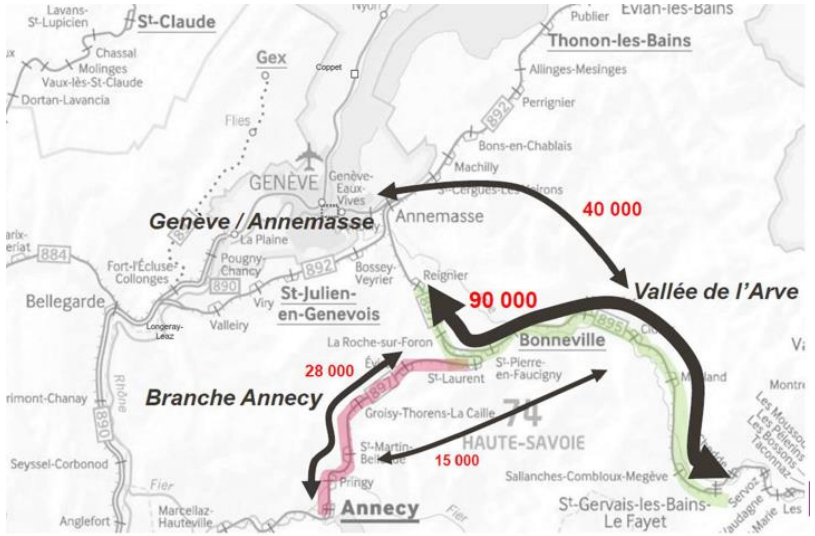

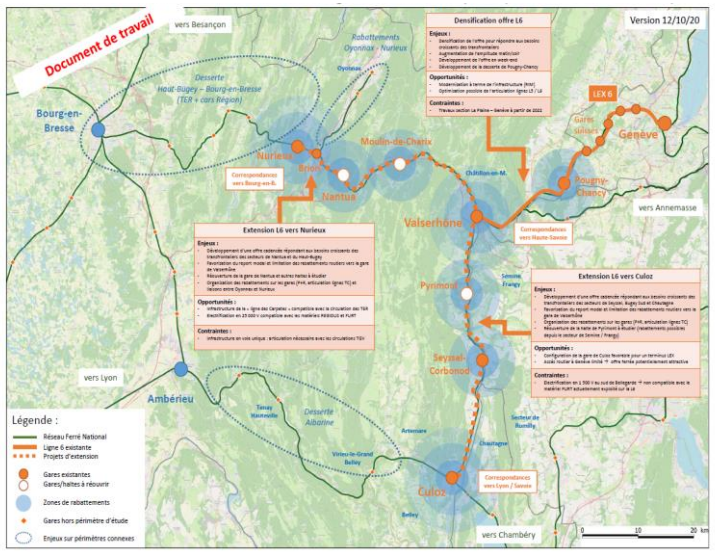

Mission de préfiguration

Objectifs et Calendrier

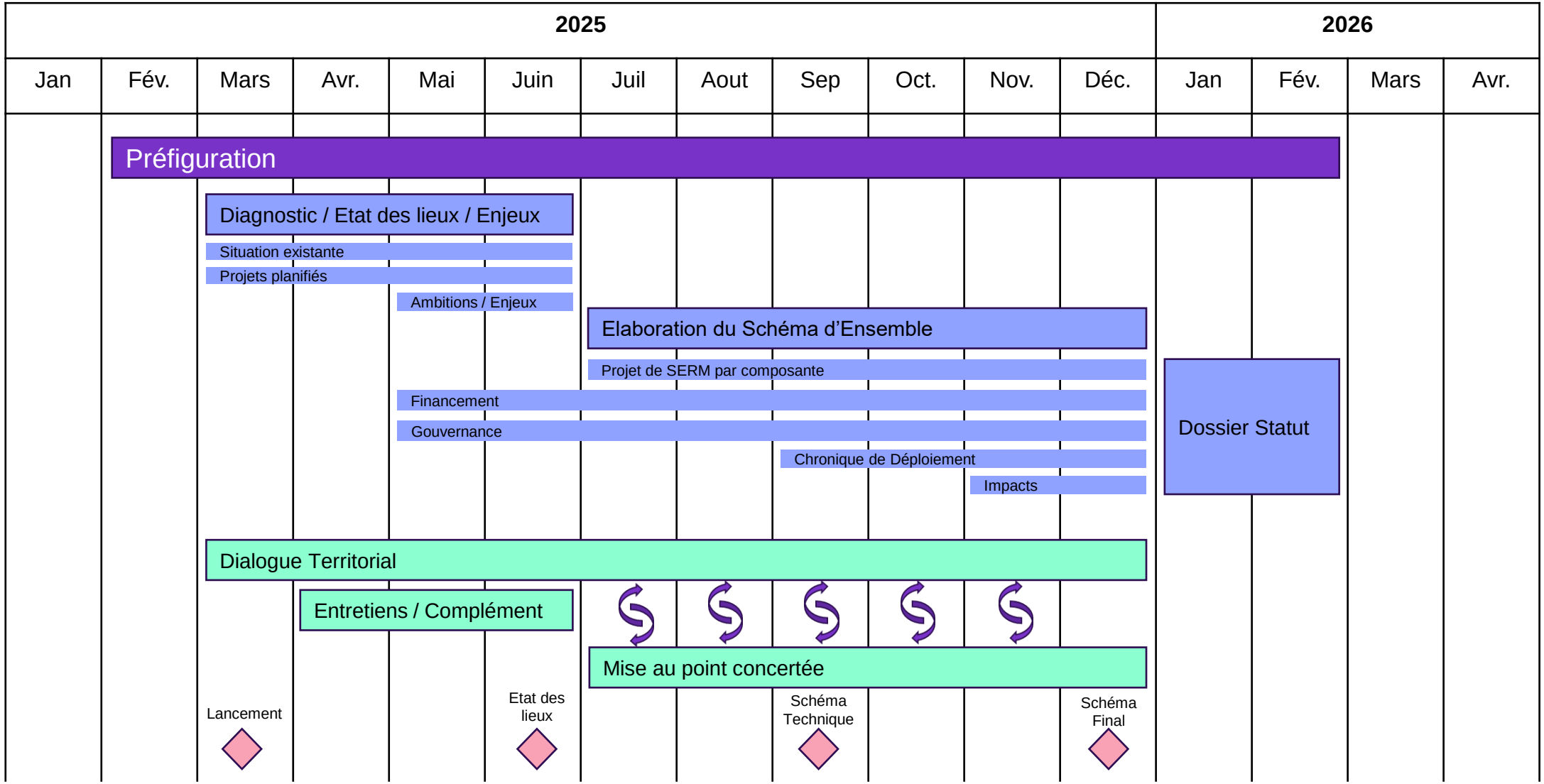

MERCI DE VOTRE ATTENTION

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

BACK UP

CONTEXTE POLITIQUE - GENÈVE PREND SON DESTIN EN MAIN

Rappel: le système suisse repose sur deux fonds FIF et FORTA pour financer et planifier les infrastructures de mobilité.

- **Janvier 2023:** loi ouvrant un crédit d'étude de 30 millions de francs pour le financement des études d'une nouvelle diamétrale ferroviaire régionale nord sud (L13176)
- **Janvier 2024**: constat que la liste des projets validés pour le FIF (environ 30 milliards de francs) reporte la réalisation de nouveaux projets à 2050.
- **Février 2024**: lancement d'études pour rechercher des options alternatives pour accélérer les projets genevois.
- **Juin 2024**: annonce par l'OFT à GE de la nécessité de mettre aux normes les quais de la gare de surface (achèvement en 2048).
- **Été 2024**: identification de la possibilité de financement mixte FIF+FORTA et subventions pour l'international dans la LCO2.
- **Novembre 2024**: premiers échanges avec les offices DETEC (ARE, OFT, OFROU).
- **Décembre 2024:** adoption par le Conseil d'Etat de sa vision stratégique cantonale
- **Décembre 2024**: besoin de 14 mrds de francs supplémentaire pour mener le programme voté par le parlement en 2018 – portant le budget à~30 mrds F (budget initial de 13 mrds F)